

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

ARRÊT DE LA NAVIGATION



AVIS À LA BATELLERIE n° 2024 - 66

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 23 juillet 2024

Manifestation intitulée « le relais de la flamme »

De l'écluse de la porte de Paris (écluse n°5) à l'écluse du pont Flandre (écluse n°1)

Le vendredi 26 juillet 2024 de 12h00 à 16h00.

Le 25 juillet et le 26 juillet 2024, le stationnement sera interdit aux bateaux de plaisance sur tout le linéaire de la manifestation.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux